

VILLAGE DE NEGUAC

S.V.P COMPLETEZ ET RETOURNEZ À:
Commission du District D'Aménagement De Miramichi
1773 rue Water Street, 2nd Floor
Miramichi, NB
E1N 1B2
Telephone: (506) 778-5359
Fax: (506) 778-5360
Email: info@mpdc-cdam.ca

DEMANDE POUR: AMENDEMENT AU PLAN RURAL

Nom de Demandeur: _____ Propriétaire Enregistré (si différent) _____

Adresse: _____

_____ Code Postal: _____

Téléphone: _____ Propriétaire Enregistré (si différent) _____

Téléphone (si différent): _____

Numéro D'Identification de Propriété (NIP) _____

Adresse Civique _____

Designation Actuelle: _____ Désignation Demandée: _____

Zone Actuelle: _____ Zone Demandée: _____

Usage Existante: _____ Usage Proposée: _____

Applications précédent pour propriété: Oui Détails: _____
Non _____

Le demandeur a-t-il un intérêt pour la propriété contiguë? _____

Dimensions de propriété: Secteur: _____ Largeur: _____
Profondeur: _____ Frontage du lot: _____

ACCÈS

(Nom)

Route Publique

Route Privée

Droit de Passage

Accès de l'eau

SERVICES DE L'EAU

Proposé

Système Central

Privée

N/A

SERVICES D'ÉGOUTS

Proposé

Système Central

Système septique sur place

Municipal

N/A

Raison pour la demande: _____

D'AUTRE INFORMATION:(attachez l'information comme requise): _____

SIGNATURE (Propriétaire Enregistré ou Agent Autorisé)

DATE

En suite →

INSTRUCTIONS:

Une (1) copie d'application complete.

Des plans et d'autres pièces d'information sont exigés comme suit:

- a) Une copie de le titre du terrain pour la propriété,
- b) Une lettre d'accompagnement expliquant tout détail non couvert par l'application,
- c) Plan de localisation avec les details suivant:
 - i) les dimensions de propriété et la rue relative raye inclure des marques et des noms de tout les propriétaires adjacent;
 - ii) location et dimensions (y compris le nombre des unités, nombres de niveaux, et surface couverte) de tous les bâtiments et équipements proposes d'accessoire
 - iii) endroit de stationnement et d'allée, y compris des endroits de chargement, dimensions des espaces de stationnement, et largeur de bas-côté;
 - iv) dimensions des yards en avant, a côté, et en arrière, et la distance entre les bâtiments adjacents;
 - v) aménagement comprenant le criblage et d'autres dispositifs normaux et artificiels (ex., droits de passages, chemins de fer, lignes électriques, cours d'eau, ponceaux, drainage, et fossés du drainage);
 - vi) désignation de toutes routes publiques ou privées proposées;
 - vii) location des services d'utilités, y compris l'eau, sanitaire, et l'égouts de tempêtes, électriques, et d'autres, comme requis par la Commission
 - viii) échelle, dimension, et orientation; et
- d) Le coût d'application de re-zonage de \$400.00